

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 décembre 2015, à 20h 48, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Nancy Lessard et Louise Senécal Messieurs les Conseillers, Gino Vachon et Marco Poulin formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Messieurs Jérôme Bélanger et Xavier Bouhy sont absents.

Le secrétaire de l'assemblée est Madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

291-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

292-2015

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

293-2015

CONGÉDIEMENT DE MONSIEUR STÉPHANE BARIBEAU

ATTENDU que M. Stéphane Baribeau occupe le poste de directeur des travaux publics depuis le 16 juin 2015 et se situe comme cadre supérieur, gestionnaire et responsable de ce Service;

ATTENDU le haut niveau de confiance relié à ce poste;

ATTENDU l'enquête administrative menée par la Municipalité;

ATTENDU que cette enquête administrative a révélée des manquements graves et importants qui ont provoqué un bris définitif du lien de confiance entre la Municipalité et l'employé.

ATTENDU les autres éléments qui ont été pris en considération par rapport au climat de travail au niveau du Service des travaux publics;

ATTENDU les motifs contenus à la lettre de congédiement qui sera remise à l'employé.

Proposé par Monsieur Gino Vachon

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor congédie M. Stéphane Baribeau, ce congédiement étant effectif en date du 7 décembre 2015.

ADOPTÉ

294-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM

JONATHAN V. BOLDUC

KATHLEEN VEILLEUX